



CLIN D'ŒIL LE FAUGA – JANVIER 2021

Le mot du Maire



Chères Faugatiennes,
Chers Faugatiens,

Je souhaite tout d'abord remercier les électeurs de nous avoir fait confiance en mars dernier. Et j'étais loin de penser en me lançant dans l'aventure d'une campagne municipale que j'allais être confronté, dès ma prise de fonction, à une crise sanitaire et économique d'une telle ampleur.

Depuis le 1^{er} confinement, la Mairie et le CCAS ont fait en sorte de rester en contact avec les administrés et de venir en aide aux personnes vulnérables.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré dans le cadre de la crise du COVID-19 notamment à la confection des masques. Une fois de plus, nous avons pu compter sur la solidarité faugatiennne. Merci encore une fois pour chaque geste, chaque attention...

Nous n'oublions pas nos engagements pris pendant la campagne municipale, leur mise en place est tout simplement décalée compte tenu de la situation sanitaire, et vous pouvez compter sur l'engagement de toute l'équipe municipale pour mener à bien les missions qui nous ont été confiées.

Vous comprendrez que compte-tenu de l'épidémie actuelle n'autorisant pas les rassemblements, la traditionnelle cérémonie des Vœux du Maire n'aura pas lieu cette année.

Mes collègues du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une Belle et Heureuse Année 2021. Prenez soin de vous, soyez prudents.

Bonne Année

Le Maire

Jean-Marie PUIG

Mairie de Le Fauga

05 61 56 30 04

mairie@lefauga.fr

N° d'astreinte 06 87 40 61 84

www.lefauga.fr

facebook

Mairie de Le Fauga

Application City All
Sur smartphone



Médiathèque « Les 2 rives »

05 61 35 04 13

bibliotheque@lefauga.fr

www.mediatheque-lefauga.fr



Une nouvelle équipe municipale

Suite au scrutin du 15 mars 2020, une nouvelle équipe municipale a été élue pour les six prochaines années.

En raison de la crise sanitaire, la loi du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de COVID-19 avait notamment prévu que les conseillers municipaux et communautaires, élus au premier tour, entreraient en fonction à une date ultérieure, soit le 23 mai 2020.

L'élection du Maire et des adjoints à Le Fauga s'est tenue le Samedi 23 mai 2020.

LE MAIRE



Jean-Marie PUIG

*Président du CCAS - Urbanisme
Services Techniques
Conseiller délégué du Muretain Agglo
au Développement territorial –
Secteur sud*



1er ADJOINT AU MAIRE

Isabel BAGNERIS

*Enfance - Jeunesse - Affaires scolaires
Associations + planning des salles
Communication
Suppléante au Muretain Agglo*



2ème ADJOINT AU MAIRE

Armand VARGAS

*Gestion du cimetière et des églises
SDEHG
Fêtes et cérémonies
Gestion des salles aux particuliers*



3ème ADJOINT AU MAIRE

Maïté DAMBLAT

*Culture
CCAS
Solidarité*

Les conseillers municipaux de la majorité



Manuel DA SILVA



Sandrine BIAGGINI



Eric ALAMANDRI



Estelle COMBES



Bernard PUPULIN



Sylvie VIDAL



Olivier LEFEVRE



Lisa CAMBUS



Chantal SAADA



Anne-Marie ROUGE



Pascal ARGENT

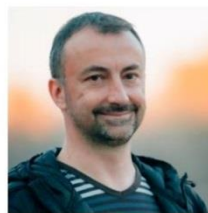
Les conseillers municipaux de l'opposition



Jacky TONDEUX



Nathalie FERRAZ



Cyrille MAILHE



Nelly CHABAGNO

Le bois de La Mandre – Abattage des peupliers

Pour des raisons de sécurité, d'importants travaux d'élague et d'abattage d'arbres ont été réalisés sur la commune pendant plusieurs jours à la demande de la mairie.

Ces travaux concernaient essentiellement les peupliers situés au bois de La Mandre. Effectivement, ces peupliers avaient atteint leur maturité et présentaient de nombreux signes de dépérissement. La plupart étaient très anciens et devenaient dangereux notamment en cas de grand vent.



Les arbres sont malheureusement de plus en plus fragilisés pour diverses raisons :

- Les hivers ne sont plus suffisamment froids pour éradiquer les bactéries, les champignons et les insectes qui attaquent les arbres.
- Le manque d'eau généralement lors des pics de canicule, mais aussi actuellement par exemple, créé un stress hydrique qui les fragilise.

Un abattage n'est jamais réalisé de gaieté de cœur, mais il s'agit avant tout d'assurer la sécurité des personnes.

Cette décision a été prise suite à la chute à deux reprises de deux arbres qui sont tombés dans la cour de l'école, heureusement sans incident. Aussi régulièrement, nous avons tous pu constater la chute d'arbres dans le bois.



Ces travaux ont été soumis à une déclaration préalable auprès de la Direction Départementale du Service Environnement de la Haute-Garonne qui nous a délivré une autorisation d'abattage le 16 octobre 2020.



Le chantier a été confié à l'entreprise SEBSO de Saint-Gaudens qui a récupéré le bois, en contrepartie il n'y a aucun coût pour la commune.

Ces abattages ont transformé le paysage de notre commune, toutefois il fallait s'y résoudre, puisque la sécurité et l'accessibilité des déplacements piétons doivent rester une priorité.

Bien évidemment, un programme de replantation est prévu pour renouveler notre petit bois de La Mandre et l'espace vert Chemin Roucade.

L'aménagement paysager est en cours d'étude avec un paysagiste local. Le programme de replantation tiendra compte des préconisations de l'Office National des Forêts concernant les différentes essences à planter, à savoir :

- Essences arborées : chêne sessile, érable sycomore, merisier, tulipier de Virginie
- Essences arbustives : bourdaine, fusain d'Europe, cornouiller sanguin.

La médiathèque « les 2 rives », un lieu de vie nécessaire

Samedi 24 octobre fut la journée portes ouvertes à la nouvelle médiathèque, dans le respect des mesures sanitaires.

Lorsqu'on a fréquenté l'ancienne bibliothèque sise à la mairie, on ne peut qu'être admiratif de la nouvelle réalisation, commencée sous la mandature précédente.

Les anciens ateliers municipaux ont été transformés par l'architecte Mr Almudever et son cabinet, en une médiathèque spacieuse, lumineuse et colorée qui invite à y flâner car l'on s'y sent bien.

Une signalétique bien repérable s'associe à une décoration peaufinée par l'équipe de la médiathèque aidée des bénévoles. Des coins de convivialité avec canapés et fauteuils, notamment une véranda qui est un vrai refuge détente dans un écrin végétal.

Les jeux de société ne sont pas oubliés et l'on peut même déguster un petit café au bar à l'occasion. Une mezzanine permet un espace tranquille pour diverses animations qui, bien sûr, sont réduites par la crise sanitaire. Un jardin organisé en petits amphithéâtres couronne cette réalisation.

L'accueil est resté très convivial avec maintenant 2 bibliothécaires et les projets ne manquent pas, bien sûr, quelque peu bridés par la situation actuelle.



bibliotheque@lefauga.fr
www.mediatheque-lefauga.fr
05.61.35.04.13



Médiathèque le Fauga



mediatheque_lef



Rentrée scolaire 2020 – 2021

C'est dans un contexte particulier que les enfants ont repris le chemin de l'école !

Mais avec un protocole sanitaire plus souple que le premier, la patience, le savoir-faire des enseignants et de l'ensemble du personnel, on peut dire que les choses se sont bien passées.

Suite à une augmentation d'élèves, le groupe scolaire Clément Ader compte une classe supplémentaire en élémentaire depuis la rentrée scolaire de septembre avec un total de 270 élèves.

L'équipe pédagogique est composée de 12 enseignants avec 11 classes : 4 classes maternelles et 7 classes élémentaires.

Mme Paula Da Costa, directrice, est déchargée à mi-temps pour effectuer le travail de la direction : les lundis et mardis et 1 mercredi sur 2. Mme Péré-Soulé complète le mi-temps de la directrice et celui de Mme Tamargo.

5 AESH sont présents sur l'école pour accompagner 11 élèves.

En maternelle :

PS : Mmes Da Costa et Péré-Soulé	24 élèves
PS/MS : Mme Gomez	25 élèves
MS/GS : Mme Garcia-Ribet	26 élèves
GS : Mme Bramoullé	28 élèves

4 ATSEM sont réparties sur les classes en maternelle.

En élémentaire :

CP - Mme Girault	19 élèves
CP : Mme Borie	19 élèves
CE1 : Mmes Tamargo et Péré-Soulé	23 élèves
CE1-CE2 : Mme Mangenot	22 élèves
CE2 : Mme Eychenne	28 élèves
CM1 : Mme Mayanobe	31 élèves
CM2 : M. Escartin	25 élèves



L'école maternelle occupe depuis la rentrée scolaire tous les locaux en « dur » et l'élémentaire occupe les préfabriqués.

Dans les 3 anciennes classes de l'élémentaire des travaux d'ouverture sur chaque salle de classe ont été réalisés afin d'accueillir les 2 classes maternelles avec une salle d'activité centrale commune.



En cette année compliquée, suite à l'annulation du spectacle de fin d'année de Noël, c'est dans leur classe que les élèves ont goûté les gâteaux et friandises offerts par la Mairie.

Mais le Père Noël des P'tits Faugatiens est passé pour tous les enfants ! L'association a offert à chaque élève un livre.

Un grand merci pour eux...



En novembre, tous les bâtiments scolaires et périscolaires ont été équipés d'un dispositif d'alarme PPMS conçu pour la sécurité des écoles.



La Mairie a équipé toutes les classes de maternelle en vidéoprojecteurs. Ainsi le groupe scolaire Clément Ader est entièrement équipé de cet outil indispensable pour varier les méthodes pédagogiques.



Le Maire et son conseil municipal tiennent à remercier le personnel des services techniques, l'ensemble du personnel périscolaire (restauration, entretien, CLAE) de la commune pour leurs efforts de mise en place du protocole pour la reprise de l'école après l'épidémie, ainsi que le travail des enseignants durant le confinement.



Dans le cadre du Plan Climat sur trois ans engagé depuis 2017 pour lutter contre le réchauffement climatique, le Département, au-delà de l'encouragement aux alternatives à la voiture individuelle, mise sur une toute autre pratique éco-citoyenne : le covoiturage.

Cérémonie du 11 novembre



Ce mercredi 11 novembre 2020, Le Fauga a célébré le 102^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918, en comité très restreint.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Maire, des adjoints et de quelques élus. Le public n'était pas autorisé à venir compte tenu de cette période de confinement par l'épidémie de coronavirus. L'hommage a commencé par le dépôt de gerbe au monument aux morts suivi par une minute de silence.

Le Maire, Jean-Marie PUIG, a clôturé la cérémonie par la lecture de la lettre de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

En raison de la crise sanitaire, le Centre Communal d'Action Sociale de la mairie n'a pu organiser son traditionnel spectacle suivi du goûter de fin d'année.

Cependant, le CCAS a fait une permanence pour que les personnes âgées de 70 ans et plus viennent récupérer le colis de fin d'année.



« Ecrivain public »

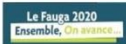
Le CCAS offre également un service « **d'écrivain public** », c'est-à-dire une aide pour remplir des dossiers « papier ou internet ». Des personnes du CCAS sont aptes à vous proposer cette aide technique.

*Pour toute demande, appeler la Mairie
au 05 61 56 30 04.*

Directeur de la publication : Jean-Marie PUIG
Responsable de la communication : Isabel BAGNERIS
Maquette : Isabel BAGNERIS
Impression : Printshot – 1 200 exemplaires

La loi a étendu aux communes de plus de 1 000 habitants un droit qui était jusqu'à mars 2020 réservé aux communes de plus de 3 500 habitants. Un espace d'expression libre est donc réservé aux élus de la majorité et aux élus de l'opposition. Les conditions de ce droit sont précisées sur le règlement intérieur du conseil municipal voté lors de la séance du 29.10.20.

Le Fauga 2020, Ensemble, On avance... Majorité municipale



Les Faugatennes et Faugatiens se sont exprimés à l'occasion des dernières élections municipales pour choisir l'équipe qui dirigera la commune ces six prochaines années.

Malgré un quotidien compliqué dû aux nombreuses restrictions, malgré une gestion délicate de l'absentéisme dû à la crise sanitaire, malgré de nombreuses critiques dès notre mise en place, l'ensemble de l'équipe reste motivé, volontaire et s'est mis au travail avec ardeur, sérieux et passion.

Dès que la situation journalière se sera améliorée, nous mettrons tout en œuvre pour respecter notre programme.

Prochainement de nouveaux outils de communication seront bientôt disponibles :

- Une newsletter sera éditée régulièrement pour suivre de plus près l'activité communale.
- Site de la Mairie plus actuel avec une réorganisation des rubriques pour faciliter l'accès à l'information.

Nous veillerons à ne pas vous décevoir.

Encore une fois, merci pour votre confiance.

Jean-Marie PUIG

Un Elan pour le Fauga - Opposition municipale



Chères Faugatiennes, Chers Faugatiens,

A l'aube de cette nouvelle année, les élus au Conseil Municipal de la liste Un Elan Pour Le Fauga vous adressent leurs vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé, de joie et de réussite.

Nous profitons de l'occasion pour vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée en nous permettant d'être élus. Notre engagement sera à la hauteur de vos attentes car notre projet demeure de valoriser les talents présents au sein de la communauté, de soutenir les associations, de proposer de nouvelles orientations. Nous ne manquerons pas également d'interroger la politique municipale sur les sujets qui nous sont chers : les écoles, l'urbanisme, les finances de la commune, le développement de voies douces, le développement économique et la santé. Nous resterons vigilants sur ces dossiers car ils engagent l'avenir de notre commune.

Après plusieurs conseils municipaux ayant pour principal objectif le vote de diverses demandes de subventions, les orientations majeures de la commune n'ont pas encore été mises au débat. Cependant nous constatons d'ores et déjà ne pas être associés aux réflexions qui peuvent être menées dans le cadre des conseils et nous le déplorons.

Nous vous invitons à nous retrouver sur notre site <https://unelanpourlefauga.fr>. Vous y trouverez nos idées, nos compte-rendus des conseils municipaux, ainsi que des sujets d'actualité. Ce site se veut un lieu d'échanges et d'informations sur le village et son développement. Vous pouvez également nous contacter pour faire entendre votre voix à l'adresse suivante :

unelanpourlefauga@gmail.com

Nelly Chabagno, Nathalie Ferraz,
Cyrille Mailhé, Jacky H-G Tondeux

Des élus à votre service.

Environnement Incendie au Point vert

Lundi 21 septembre 2020 près de 13 heures, un incendie s'est déclaré au point vert de Le Fauga.

Le sinistre concernait plusieurs mètres cubes de déchets d'origine végétale. Les pompiers sont intervenus rapidement et ont délimité un secteur de protection alimenté par plusieurs lances afin d'éviter la propagation des flammes.

La difficulté concernant les feux de compost réside dans le fait qu'ils peuvent durer très longtemps.

Les services techniques de la mairie, sur conseil des pompiers, ont étendu les végétaux pour limiter la propagation de l'incendie.

Par mesure de précaution, le Point vert a été fermé temporairement.



L'enlèvement des déchets brûlés a été pris en charge financièrement par le Muretain Agglo.



Les travaux de déploiement du réseau de Fibre Optique sur la commune sont en cours.
Date prévue d'ouverture à la commercialisation : **2022**

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancée des travaux sur le site internet de la mairie



Recensement militaire (ou recensement citoyen)

Chaque jeune de 16 ans doit se faire recenser en Mairie muni du livret de famille et de sa pièce d'identité. Une attestation lui sera délivrée. Celle-ci est obligatoire pour certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment).

Vie associative

Compte-tenu de la situation épidémique que nous traversons, la vie associative est très impactée malgré les précautions sanitaires prises depuis la rentrée de septembre. Toutes les manifestations ont du être annulées et les salles fermées.

Malgré cette crise et l'annulation de nombreuses manifestations, le Maire et son Conseil municipal ont maintenu les subventions aux associations telles qu'elles étaient prévues.

Courage à toutes nos associations privées d'activités. Gardez toute votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs.

Nous avons tous hâte de retrouver notre vie associative faugatienne !



STOP aux incivilités - STOP aux dépôts sauvages sur la voie publique

Depuis quelques temps, nous constatons de nombreux dépôts sauvages notamment près des collecteurs.

Nous vous rappelons qu'il est **strictement interdit** de :

- jeter vos déchets ou vos encombrants dans la nature ou dans la rue,
- déposer vos déchets au pied des conteneurs d'apports volontaires,
- brûler vos déchets.

Nous vous rappelons que les sacs jaunes et les containers d'ordures ménagères doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte et rentrés le jour de la collecte.

Merci de ne plus suspendre les sacs jaunes aux lampadaires d'éclairage public.

Info : Le dépôt sauvage d'ordures ou d'objets sur la voie publique sans autorisation est sanctionné par une contravention de 2nd classe de 35 à 150 €). Notez que le dépôt sauvage d'ordures ou d'objets transportés à l'aide d'un véhicule dans un lieu non autorisé est sanctionné d'une contravention de 5ème classe (1500 €).

